



**LES CHEMINEMENTS PARTICULIERS DE FORMATION
EN VUE DE L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE
DES JEUNES DE 16 À 18 ANS**

ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Document de soutien

1^{re} partie

Québec 

**LES CHEMINEMENTS PARTICULIERS DE FORMATION
EN VUE DE L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE
DES JEUNES DE 16 À 18 ANS**

ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Document de soutien

1^{re} partie

Direction de l'adaptation scolaire et des services complémentaires

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1992 — 9293-6156

ISBN: 2-550-23556-8

Dépôt légal – quatrième trimestre 1992
Bibliothèque nationale du Québec

Rédaction: Lucille Robitaille et Danielle Mathieu

Supervision: Richard Carrier

Traitement de texte: Diane Nadeau

Collaboration: **Les membres du Comité provincial de validation**

Fernand DeGuise, conseiller pédagogique, CSR Provencher
Sylvie Lavoie, directrice adjointe, école Le Virage, CS Chomedey de Laval
Carole Leclerc, enseignante du cheminement particulier de formation des 16-18 ans,
CS Des Mille-Îles
Danielle Soucy, conseillère pédagogique, CECM

avec la participation de:

Denise Moreau, responsable du dossier des cheminements particuliers de formation,
Direction du développement de l'évaluation, Ministère de l'Éducation
Myra Kestler, conseillère pédagogique et responsable de stages, CSR protestante South Shore
Lida Kalinosky, enseignante, école Philemon-Wright, CSR protestante de Western Québec

**Les équipes d'enseignants et d'enseignantes du cheminement particulier de formation
des 16-18 ans des écoles suivantes:**

- Polyvalente Saint-Henri, école secondaire Père-Marquette, école Henri-Julien, école Marc-Laflamme annexe, école secondaire Henri-Bourassa (CECM)
- École secondaire Pamphile-Lemay (CS Lotbinière)
- École secondaire Jean-Nicolet, polyvalente Saint-Léonard-D'Aston et polyvalente Les Seigneuries (CSR Provencher)

La Direction de l'adaptation scolaire et des services complémentaires (DASSC) et la Direction du développement de l'évaluation (DDE) du ministère de l'Éducation tiennent à remercier toutes ces personnes pour leur contribution à la réalisation de ces documents. Leur expertise pour élaborer, expérimenter ou valider quelques situations d'évaluation a été grandement appréciée.

De plus, grâce à leur esprit critique et à leurs croyances éducatives, il a été possible d'offrir aux agents d'éducation du cheminement particulier de formation des 16-18 ans une production pédagogique dont la caractéristique principale demeure l'**adaptabilité**.

Note

Dans le présent document, le masculin générique est utilisé sans aucune discrimination et uniquement afin d'alléger le texte.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	1
Introduction	3
Les orientations des cheminements particuliers de formation des jeunes de 16 à 18 ans	5
L'évaluation des habiletés et des comportements	7
L'évaluation des habiletés	9
- Tableau 1 Habiletés synthèse du cheminement particulier de formation des 16-18 ans	12
- Tableau 2 Objectifs terminaux et habiletés synthèse par module - Programme d'études: Insertion sociale	13
- Tableau 3 Pondération - Programme: Insertion sociale, 1 ^{re} année	14
- Tableau 4 Pondération - Programme: Insertion sociale, 2 ^e année	15
- Tableau 5 Objectifs terminaux et habiletés synthèse par module - Programme d'études: Préparation au marché du travail	16
- Tableau 6 Pondération - Programme: Préparation au marché du travail	17
L'évaluation des habiletés, une démarche planifiée	19
Grilles pour élaborer une situation d'évaluation	
- Document 1 - Insertion sociale, 1 ^{re} année	25
- Document 2 - Insertion sociale, 2 ^e année	37
- Document 3 - Préparation au marché du travail	47

L'évaluation des comportements	65
- Tableau 7 Composantes de l'évaluation des comportements	69
- Tableau 8 Comportements observables chez l'élève	70
L'évaluation des comportements, une démarche à planifier	73
Grille descriptive des comportements en cheminement particulier de formation visant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 18 ans	75
Grille d'élaboration du profil de l'élève	89

AVANT-PROPOS

Depuis 1988, la Direction de l'adaptation scolaire et des services complémentaires (DASSC) a fourni aux milieux scolaires diverses productions pédagogiques ayant pour but de les aider à mettre en place les cheminements particuliers de formation (CPF) en vue de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 18 ans (16-18 ans). Deux de ces productions sont les programmes d'études officiels: Insertion sociale et Préparation au marché du travail. L'évaluation des apprentissages liés à ces programmes d'études et réalisés dans un contexte d'alternance école-travail devenait l'étape suivante à franchir.

La DASSC s'est donc jointe à la Direction du développement de l'évaluation (DDE) afin de produire des documents de soutien dont l'objectif fondamental consiste à *proposer aux milieux scolaires un éventail de moyens pour favoriser l'évaluation des jeunes du CPF (16-18 ans) dans le respect des programmes d'études, du mode d'organisation retenu et des orientations en matière d'évaluation pédagogique.*

Les documents de soutien s'adressent aux diverses catégories de personnel scolaire qui travaillent directement ou indirectement auprès des jeunes de 16 à 18 ans inscrits en cheminement particulier de formation. Ces documents sont *une aide*:

- pour amorcer ou poursuivre une réflexion au regard des modalités d'évaluation des élèves du CPF (16-18 ans) qui existent dans votre région;
- pour élaborer un matériel complémentaire conforme aux finalités visées par les CPF (16-18 ans);
- pour satisfaire aux prescriptions relatives à l'obtention d'unités rattachées aux deux programmes d'études;
- pour évaluer les comportements jugés essentiels dans le développement d'un citoyen adulte autonome et d'un travailleur responsable.

INTRODUCTION

La place de l'évaluation dans le CPF (16-18 ans) pose un défi d'envergure puisque le mode d'organisation déborde du cadre habituel connu qu'est l'école, les finalités visées par cette formation dépassent le contenu des programmes d'études et l'approche pédagogique suggère, dans la mesure du possible, une intégration des matières de base. Dans un tel contexte, l'orientation retenue au regard de l'évaluation en CPF (16-18 ans) est la suivante: une évaluation des **HABILETÉS** dont les préalables reposent sur l'acquisition de **CONNAISSANCES** et une évaluation des **COMPORTEMENTS** dont les préalables s'appuient sur une intervention faite à l'école et en milieu de travail.

L'évaluation en CPF (16-18 ans) est basée sur les mêmes valeurs pour tous les élèves: **justice** et **égalité**. Comme il est mentionné dans la *Politique générale d'évaluation pédagogique* publiée par le ministère de l'Éducation en 1979 «Évaluer, c'est juger, c'est en quelque sorte rendre justice». Évaluer, c'est aussi s'assurer que l'élève, en dépit de ses difficultés, a une chance égale aux autres. Le jeune inscrit au CPF (16-18 ans), malgré un important retard scolaire, doit bénéficier d'une intervention adaptée lui permettant d'augmenter ses chances de succès. Pour ce faire, une rigueur intellectuelle est de mise dans le suivi constant de l'élève et les jugements posés doivent être aussi conformes que possible à la réalité. C'est dans cet esprit qu'ont été mises en avant les propositions énumérées dans les pages qui suivent.

L'évaluation dans un contexte d'alternance école-travail

L'évaluation, au coeur même de l'enseignement, prend son sens dans les apprentissages réalisés par l'élève. À l'école, pour un jeune inscrit au CPF (16-18 ans), en plus des matières de base, deux programmes d'études particuliers sont obligatoires: Insertion sociale et Préparation au marché du travail. En outre, par des mises en situation réelles de travail, plus communément appelées «stages», l'élève a l'occasion de consolider ses apprentissages, c'est-à-dire de faire l'expérience concrète de ce qu'il sait et de prendre conscience de ce qui lui manque pour ainsi revenir en classe parfaire sa formation initiale.

La démarche évaluative a été élaborée à partir des orientations, des principes directeurs et des principes méthodologiques des deux programmes d'études particuliers ainsi que des finalités visées par la formation. Ainsi, la démarche évaluative:

- prend en considération la dimension personnelle et sociale du futur citoyen et travailleur;
- est étroitement liée à l'activité pédagogique;
- préconise la **transférabilité** des apprentissages;
- axe l'intervention sur l'accroissement d'habiletés et de comportements observables à l'école et en milieu de travail.

Cette démarche évaluative pourra permettre aux enseignants d'orienter leurs stratégies d'enseignement dans le respect des programmes d'études et des finalités visées par la formation en CPF (16-18 ans).

Dans le document de soutien (1^{re} partie) se trouve d'abord un bref rappel des orientations du CPF (16-18 ans). Par la suite, l'évaluation des habiletés et des comportements en rapport avec les programmes d'études est présentée. La section suivante traite plus précisément de l'évaluation des habiletés et, enfin, la dernière section porte sur l'évaluation des comportements. Le document de soutien (2^e partie) constitue un répertoire de situations d'évaluation conformes aux habiletés à évaluer.

Il est important de noter que l'évaluation des apprentissages, tel qu'elle est présentée, se limite aux deux programmes d'études, Insertion sociale et Préparation au marché du travail. Les modalités relatives à l'évaluation concernant les matières de base devront être établies conformément aux principes énoncés dans la *Politique générale d'évaluation pédagogique* (MEQ, 1979) et en tenant compte du degré d'acquisition de ces matières par chaque élève.

LES ORIENTATIONS DES CHEMINEMENTS PARTICULIERS DE FORMATION DES JEUNES DE 16 À 18 ANS

L'*objectif global* de la formation en CPF est de développer chez le jeune de 16 à 18 ans les connaissances, les habiletés et les attitudes essentielles lui permettant de vivre en société et de devenir un travailleur autonome et responsable.

Les programmes d'études Insertion sociale et Préparation au marché du travail ont été conçus pour atteindre cet objectif avec les jeunes. Leurs orientations préconisent des valeurs, des principes directeurs et des principes méthodologiques.

Les *valeurs* privilégiées par les programmes d'études s'inscrivent dans les orientations formulées dans l'*École québécoise : énoncé de politique et plan d'action* (MEQ, 1978). Elles se situent dans un processus de respect des valeurs individuelles et collectives et veulent assurer aux jeunes se préparant à occuper un emploi la formation de base jugée essentielle pour mener une vie active et autonome. Ces valeurs sont: l'autonomie, le sens des responsabilités, l'aptitude à communiquer, l'ouverture au sens critique, le sens démocratique, l'esprit d'équipe et la capacité de travailler en équipe, la qualité du travail ainsi que le respect de soi, des autres et de l'environnement.

Les *principes directeurs* des programmes d'études s'appuient sur les orientations de l'éducation au Québec. Ces programmes visent le développement d'habiletés et d'attitudes requises dans la vie en société et sur le marché du travail. Ils privilégient une approche pragmatique axée sur l'expérience de l'élève. Ils tendent à faire ressortir la dimension sociale de l'élève et à lui faciliter le passage de la vie scolaire à la vie adulte. Le respect des principes directeurs s'actualise dans une approche pédagogique qui amène progressivement le jeune à assumer avec la plus grande autonomie possible son futur rôle de travailleur et de citoyen.

Ces programmes veulent aussi permettre au jeune de faire des apprentissages l'amenant à résoudre des problèmes. Il est de mise de placer l'élève dans des situations concrètes ayant pour but d'accroître son employabilité et son insertion sociale.

Les *principes méthodologiques* énoncés dans les programmes d'études orientent l'enseignement dans le respect des finalités visées. Ce sont: l'intégration, l'adaptation, la diversification, la cohérence, la signifiante, la transférabilité et la continuité. Ces principes tiennent compte des besoins et des aptitudes du jeune en misant sur des *apprentissages signifiants, concrets et transférables*.

En relation avec l'objectif global de la formation, ainsi qu'avec les valeurs, les principes directeurs et les principes méthodologiques privilégiés dans les programmes d'études, les jeunes sont appelés à faire des apprentissages regroupés autour de trois types de savoirs:

- le *savoir* ou le domaine des *connaissances*;
- le *savoir-faire* ou le domaine des *habiletés*;
- le *savoir-être* ou le domaine des *attitudes* et des *comportements*.

C'est donc à partir de l'ensemble des orientations relatives au CPF (16-18 ans) qu'il a été possible de circonscrire les éléments sur lesquels devra porter l'évaluation des jeunes inscrits dans cette formation.

L'ÉVALUATION DES HABILITÉS ET DES COMPORTEMENTS

L'évaluation en CPF (16-18 ans) s'inscrit dans un processus d'enseignement où les apprentissages réalisés par le jeune l'amènent progressivement vers un changement d'attitudes. Au cours des deux années de sa formation, l'élève aura à acquérir des connaissances, à accroître ses habiletés, et à adopter des attitudes lui permettant de vivre en société de façon autonome et de devenir un travailleur responsable.

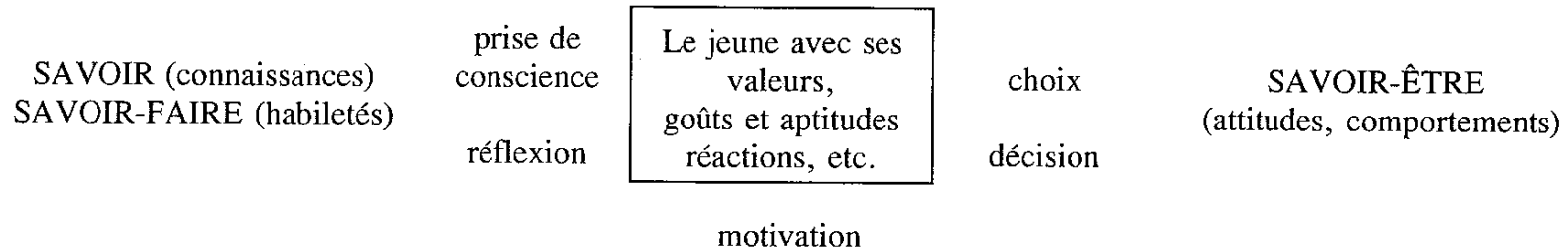
Les orientations définies dans les pages précédentes et le contexte d'apprentissage de l'alternance école-travail caractérisent le type d'évaluation à offrir à ces jeunes. En CPF (16-18 ans), l'accent est mis sur l'évaluation *des habiletés et des comportements*. Le terme «*habiletés*» fait référence aux habiletés cognitives et non aux habiletés physiques, celles-ci étant déjà vérifiées par l'attestation de capacité. Une question surgit peut-être de la part du lecteur: «Quelle place occupe l'acquisition de connaissances dans l'évaluation en CPF (16-18 ans)?» Les connaissances ne sont pas vues comme une fin en soi. Elles servent plutôt de points de repère nécessaires à l'élève pour accroître ses habiletés et lui permettre d'adopter dans la *pratique* des comportements conformes aux connaissances acquises de façon plus *théorique*. L'apprentissage - et qui plus est, la maîtrise d'un *savoir* - favorise l'acquisition d'un *savoir-faire*. Quant au *savoir-être*, qui concerne les attitudes, il s'avère difficile de respecter les principes d'équité et de justice inhérents à l'évaluation sans être aux prises avec une forme de subjectivité. C'est la raison pour laquelle le choix s'est arrêté sur l'évaluation de *comportements observables* qui sont le reflet d'une manifestation d'attitudes en voie d'acquisition ou déjà intériorisées.

En résumé, afin que les agents d'éducation soient en mesure de porter un jugement le plus objectif possible sur les apprentissages réalisés par le jeune de 16 à 18 ans dans sa formation en CPF, l'évaluation comportera deux volets:

- l'évaluation des habiletés par rapport aux programmes d'études;
- l'évaluation des comportements par rapport au contexte d'alternance école-travail.

L'évaluation dans un processus de changement d'attitudes

L'évaluation suppose un enseignement, une intervention, un accompagnement, un suivi constant. Afin de ne pas pénaliser le jeune au moment de l'évaluation, toute intervention éducative devra absolument faire en sorte que soient pris en considération les éléments pouvant lui faciliter l'atteinte des objectifs visés par sa formation. Le schéma suivant présente ces éléments :



Ainsi, le jeune est au centre de sa démarche d'apprentissage, de son processus de transformation. Le changement d'une attitude (partie droite du schéma) est possible à la condition que le jeune, aidé par l'adulte, prenne conscience de ses propres connaissances et habiletés (partie gauche du schéma) et aussi de celles qui lui sont nécessaires pour améliorer un comportement. Cette prise de conscience lui permet de réfléchir sur les conséquences de ses comportements ou attitudes. De plus, l'aspect affectif du jeune (partie centrale du schéma) influe sur cette remise en question et, par le fait même, oriente son choix ou sa décision de changer. En ce sens, le jeune devient l'agent principal et la source première de son apprentissage, c'est-à-dire de sa capacité à s'engager dans un processus de changement.

L'interaction de tous ces éléments met en lumière l'importance de la motivation du jeune. Si les apprentissages réalisés ont du sens pour lui, il percevra mieux les avantages apportés par un changement ou une amélioration de certains de ses comportements et sera d'autant plus motivé à s'améliorer.

Cependant, le jeune a besoin d'être accompagné dans ce processus de changement d'attitudes. Telle est la mission des adultes qui travaillent auprès de lui dans le cadre de sa formation, des adultes informés des objectifs à atteindre, conscients du chemin à parcourir et soucieux de prendre les meilleurs moyens pour y arriver. L'évaluation dont il est question ici n'a plus sa raison d'être si les interventions ne vont pas toutes dans le même sens.

L'ÉVALUATION DES HABILETÉS

L'analyse de tous les objectifs terminaux et des contenus notionnels des deux programmes d'études ainsi que le respect des orientations visées par la formation ont permis de dégager deux habiletés synthèse:

- **exercer son esprit critique;**
- **faire des choix éclairés.**

Ces habiletés synthèse font ressortir le concept de **transférabilité** des apprentissages qui est au cœur de la formation en CPF (16-18 ans). Selon Krathwohl (1970), «l'efficacité d'une grande partie du programme scolaire se mesure à la qualité des applications dont les élèves se révèlent capables en face des problèmes entièrement nouveaux».

Le concept de transférabilité se traduit, en évaluation des habiletés, par l'application des connaissances dans des mises en situation concrètes et significatives pour l'élève. Celui-ci ne sera pas appelé à «*réciter par cœur*» les connaissances acquises mais plutôt à s'y référer pour résoudre, par exemple, un problème de la vie courante.

Les habiletés synthèse, présentées au tableau 1, se définissent par les habiletés suivantes:

- pour *exercer son esprit critique*, l'élève doit être capable, dans une situation donnée:
 - d'*identifier* les éléments pertinents et utiles, ce qui fait appel aux connaissances; et d'*établir des liens cohérents* entre ces divers éléments, ce qui fait appel au raisonnement.
- pour **faire des choix éclairés**, l'élève doit être capable:
 - d'*appliquer* les connaissances acquises à d'autres situations.

La troisième colonne du tableau 1 indique un choix d'habiletés sous-jacentes permettant de varier les questions tout en respectant l'habileté à évaluer. Par exemple, l'habileté à *établir des liens cohérents* peut être évaluée par une situation où le jeune aurait soit à *comparer*, soit à *expliquer*.

Il est important de noter la progression du degré de difficulté à chacune des parties du tableau. La deuxième habileté synthèse est plus complexe à réaliser que la première. Cela vaut également pour les habiletés évaluées et les habiletés sous-jacentes. L'attention accordée à cette progression permet à l'enseignant de vérifier sur-le-champ les forces et les faiblesses des élèves et d'apporter les correctifs au besoin.

Les tableaux 2 et 5 montrent le lien entre les deux habiletés synthèse et les objectifs terminaux de chacun des programmes d'études. Ce lien favorise la compréhension des tableaux 3, 4 et 6 quant à la pondération accordée à chacune des habiletés synthèse. La pondération au regard de l'évaluation est basée sur l'importance relative inscrite dans les programmes d'études pour l'enseignement de chacune des unités. Elle est fondée également sur la portée de l'enseignement de ces unités quant aux objectifs de la formation. Par exemple, l'enseignement des règles et des symboles ne se limite pas à une simple description. Il est nécessaire de viser à ce que l'élève adopte une attitude de prudence et de prévention et puisse s'adresser, en cas de besoin, aux services relatifs à la sécurité au travail.

Afin de faciliter l'évaluation des habiletés, trois documents sont regroupés dans la partie «*Grilles pour élaborer une situation d'évaluation*». Ce sont:

- Document 1 - Insertion sociale, 1^{re} année;
- Document 2 - Insertion sociale, 2^e année;
- Document 3 - Préparation au marché du travail.

Chaque document présente des grilles constituées de la façon suivante:

Module Unité	Objectifs terminaux	Compétences attendues	Habiletés synthèse	Habiletés évaluées	Objets d'évaluation
1	2	3	4	5	6

1. Référence au numéro du module apparaissant dans les programmes d'études.
Numéro et titre de ou des unités traitées.
Rappel de l'importance relative accordée pour l'enseignement de l'unité dans le programme d'études (en pourcentage).
2. Liste de tous les objectifs terminaux rattachés à l'unité, selon l'année dans certains cas.
3. Capacité de l'élève qui traduit la portée visée par l'enseignement de l'unité. Ces compétences sont à la base de l'évaluation des habiletés et de plusieurs comportements observables.
4. Désignation des deux habiletés synthèse.
Pondération en matière d'évaluation pour chacune d'elles (en pourcentage).
5. Présentation des trois habiletés directement évaluées, c'est-à-dire: identifier, établir des liens cohérents et appliquer.
Répartition de la pondération pour chacune d'elles (en pourcentage).
6. Contenus essentiels retenus dans l'unité, aux fins d'évaluation.

C'est à partir de ces grilles qu'ont été élaborées les situations d'évaluation offertes dans la deuxième partie des documents de soutien. Toutes les situations sont des exemples adaptables selon les divers milieux scolaires. Elles peuvent être présentées sous des formes variées comme: un jeu de rôle, un exposé oral, une mise en situation concrète, une entrevue, etc. Peu importe la forme choisie, on devra respecter les balises décrites précédemment, celles-ci étant fondées sur l'ensemble des orientations des CPF (16-18 ans).

TABLEAU 1 HABILITÉS SYNTHÈSE DU CHEMINEMENT PARTICULIER DE FORMATION DES 16-18 ANS

Habilités synthèse	Habilités évaluées	Habilités sous-jacentes
1. EXERCER SON ESPRIT CRITIQUE Pour exercer son esprit critique, l'élève doit être capable, dans une situation donnée: - d'identifier les éléments pertinents et utiles; et - d'établir des liens cohérents entre divers éléments.	1.1 Identifier Les tâches évaluatives font appel aux connaissances acquises et sont construites en fonction de l'une ou l'autre des habiletés sous-jacentes indiquées en 1.1.1 1.2 Établir des liens cohérents Les tâches évaluatives font appel au raisonnement et sont construites en fonction de l'une ou l'autre des habiletés sous-jacentes indiquées en 1.2.1 et 1.2.2	1.1.1 Sélectionner les éléments pertinents et utiles Nommer ou énumérer les éléments en rapport avec une situation donnée OU Classier des éléments OU Associer divers éléments 1.2.1 Comparer Établir des similitudes ou des différences entre diverses composantes d'une situation 1.2.2 Expliquer Définir les avantages ou les inconvénients d'une réalité ou d'une situation donnée OU Préciser les causes, les effets ou les conséquences d'une ou de plusieurs situations données
2. FAIRE DES CHOIX ÉCLAIRÉS Pour faire des choix éclairés, l'élève doit être capable: - d'appliquer les connaissances acquises à des situations nouvelles.	2.1 Appliquer Les tâches évaluatives font appel au processus de résolution de problèmes et seront construites de manière que l'élève puisse transférer les connaissances acquises à des situations nouvelles selon l'une ou l'autre des habiletés sous-jacentes indiquées en 2.1.1, 2.1.2, 2.1.3 et 2.1.4	2.1.1 Choisir parmi différentes solutions celles qui sont réalistes et pertinentes et justifier ses choix OU 2.1.2 Formuler des solutions réalistes et pertinentes, à la suite de la présentation d'une situation OU 2.1.3 Exprimer son opinion sur des situations données Peser le pour et le contre Tirer des conclusions OU 2.1.4 Illustrer par un exemple les connaissances acquises

TABLEAU 2

OBJECTIFS TERMINAUX ET HABILETÉS SYNTHÈSE PAR MODULE
Programme d'études: Insertion sociale

Habiletés synthèse	1. Développement d'habiletés	2. Connaissance de son environnement physique	3. Relations interpersonnelles et sociales	4. Réalisation au plan personnel	5. Rôle actif dans la société et dans son milieu
Exercer son esprit critique	1 ^{re} année	1 ^{re} année	1 ^{re} année	1 ^{re} année	1 ^{re} année
	Décrire Indiquer Expliquer Distinguer Comparer Exposer	Analyser Exposer	Dégager	Identifier	Indiquer (énumérer)
	2 ^e année	2 ^e année	2 ^e année	2 ^e année	2 ^e année
	Décrire Distinguer		Présenter (indiquer) Décrire Caractériser (indiquer, comparer)	Saisir (lien)	Décrire Indiquer Connaître Comparer
Faire des choix éclairés	1 ^{re} année	1 ^{re} année	1 ^{re} année	1 ^{re} année	1 ^{re} année
	Préparer Appliquer Recycler, Réparer Utiliser Prendre des décisions Établir	Utiliser Choisir	Montrer que	Respecter Estimer (hiérarchiser)	Indiquer Évaluer (développer)
	2 ^e année	2 ^e année	2 ^e année	2 ^e année	2 ^e année
	Planifier Appliquer Préparer Choisir Interpréter Établir Prévoir		Présenter (discuter) Caractériser (discuter)	Préparer Élaborer	Savoir utiliser

TABEAU 3

PONDÉRATION
Programme: Insertion sociale, 1^{re} année

CONTENU	Importance relative (%)	Exercer son esprit critique (identifier - établir des liens cohérents) (%)	Faire des choix éclairés (appliquer) (%)
Module 1 <u>Développement d'habiletés</u>			
Unité 1 Alimentation	12	70	30
Unité 2 Vêtement	12,5	30	70
Unité 4 Sécurité	9	60	40
Unité 5 Santé / Hygiène	11	30	70
Unité 6 Autonomie financière	10	30	70
Module 2 <u>Connaissance de son environnement physique</u>			
Unité 1 Déplacement d'un lieu à un autre	14,5	50	50
Module 3 <u>Relations interpersonnelles et sociales</u>			
Unité 1 Communication et échange d'idées avec autrui	8	50	50
Module 4 <u>Réalisation au plan personnel</u>			
Unité 1 Des choix selon ses valeurs	7	30	70
Unité 2 Organisation de ses loisirs	6	30	70
Module 5 <u>Rôle actif dans la société et dans son milieu</u>			
Unité 3 Ressources communautaires de son milieu	10	40	60

TABLEAU 4

PONDÉRATION
Programme: Insertion sociale, 2^e année

CONTENU	Importance relative (%)	Exercer son esprit critique (identifier - établir des liens cohérents) (%)	Faire des choix éclairés (appliquer) (%)
Module 1 <u>Développement d'habiletés</u> Unité 1 Alimentation Unité 3 Logement Unité 6 Autonomie financière	17 15 8	10 60 30	90 40 70
Module 3 <u>Relations interpersonnelles et sociales</u> Unité 1 Communication, échange avec autrui Unité 2 Intégration à un groupe	4 13	50 60	50 40
Module 4 <u>Réalisation au plan personnel</u> Unité 3 Développement personnel	16	30	70
Module 5 <u>Rôle actif dans la société et dans son milieu</u> Unité 1 Organismes et institutions Unité 2 Droits et responsabilités de citoyen	13 14	70 60	30 40

TABLEAU 5

OBJECTIFS TERMINAUX ET HABILETÉS SYNTHÈSE PAR MODULE
Programme d'études: Préparation au marché du travail

Habiletés synthèse	1. Monde du travail	2. Économie	3. Exécution d'un travail
Exercer son esprit critique	Décrire Reconnaître Expliquer (nommer) Indiquer Connaître	Connaître Décrire Expliquer	Définir Décrire Connaître
Faire des choix éclairés	Produire Expliquer (appliquer)		Exécuter un travail en fonction des attentes d'un employeur et dans un contexte assurant sa sécurité (objectif général du module)

TABLEAU 6

PONDÉRATION
Programme: Préparation au marché du travail

CONTENU	Importance relative (%)	Exercer son esprit critique (identifier - établir des liens cohérents) (%)	Faire des choix éclairés (appliquer) (%)
Module 1 <u>Monde du travail</u>			
Unité 1 Milieux de travail	3	70	30
Unité 2 Secteurs d'activités	3	70	30
Unité 3 Regroupement de travailleurs	5	80	20
Unité 4 Entreprises	5	70	30
Unité 5 Lois du travail	5	80	20
Unité 6 Recherche d'emploi	8	30	70
Unité 7 Rémunération	6	50	50
Unité 8 Services d'aide	6	70	30
Module 2 <u>Économie</u>			
Unité 1 Acteurs	5	70	30
Unité 2 Rôle des acteurs	5	70	30
Unité 3 Travailleur en tant que producteur	8	80	20
Unité 4 Travailleur en tant que consommateur	8	80	20
Module 3 <u>Exécution d'un travail</u>			
Unité 1 Attentes	8	60	40
Unité 2 Rôle et responsabilités	8	60	40
Unité 3 Collaboration et supervision	5	80	20
Unité 4 Stress	7	50	50
Unité 5 Règles et symboles	5	50	50

L'ÉVALUATION DES HABILETÉS, UNE DÉMARCHE PLANIFIÉE

L'évaluation des habiletés s'inscrit dans une démarche qui a pour fonction de juger du degré de maîtrise des habiletés d'un élève. Avant de procéder à l'évaluation, l'enseignant planifie son enseignement en tenant compte de ce qu'il veut faire acquérir à un élève par l'entremise des contenus des programmes d'études.

Dans ce contexte, la définition des habiletés synthèse présentée précédemment constitue un outil accompagnant l'activité pédagogique. L'enseignant peut favoriser l'accroissement de ces habiletés par diverses stratégies d'enseignement. Tout au cours de son apprentissage, l'élève se pratique à «exercer son esprit critique» et à «faire des choix éclairés». L'enseignant lui fournit des moyens et des occasions variés de sélectionner des éléments, de les comparer, d'exprimer son point de vue, de le justifier, etc. Pendant cet apprentissage, l'évaluation formative prend tout son sens. Elle favorise, par un suivi régulier, les réajustements nécessaires et donne des indices quant au degré de capacité de l'élève à effectuer le transfert de ses apprentissages. En quelque sorte, une évaluation formative axée sur des habiletés amène habituellement le jeune à une situation de réussite au moment de l'évaluation sommative de ces mêmes habiletés.

Les documents de soutien relatifs à l'évaluation des habiletés en CPF (16-18 ans) servent à l'évaluation sommative. Cette dernière permet de vérifier l'atteinte des objectifs et les habiletés acquises par un élève à la fin d'une unité d'enseignement ou au terme d'un enseignement. Une lecture attentive des compétences attendues au regard de chaque unité des programmes d'études permettra d'orienter l'esprit dans lequel l'enseignement devrait être planifié.

GRILLES POUR ÉLABORER UNE SITUATION D'ÉVALUATION

DOCUMENT 1

INSERTION SOCIALE

1^{re} année

Module Unité	Objectifs terminaux	Compétences attendues	Habiletés synthèse	Habiletés évaluées	Objets d'évaluation
Module 1 Unité 1 <i>Alimentation</i> (12 %)	1.1 Décrire les besoins nutritionnels du jeune adulte	L'élève sera capable: - d'adopter une attitude critique à l'égard de ses habitudes alimentaires; - de faire des choix éclairés et responsables à l'égard de son alimentation.	Exercer son esprit critique (70 %)	Identifier (30 %)	- Les besoins nutritionnels d'un jeune adulte - Les composantes d'une saine alimentation
	1.2 Comparer l'apport nutritif des aliments			Établir des liens cohérents (40 %)	- Les différents groupes d'aliments - L'alimentation et ses effets sur la santé
	1.3 Indiquer les portions quotidiennes recommandées pour chacun des groupes d'aliments		Faire des choix éclairés 30 %	Appliquer 30 %	- La composition d'un menu équilibré selon ses besoins
	1.6 Préparer des repas simples, nutritifs, alléchants et économiques				

Module Unité	Objectifs terminaux	Compétences attendues	Habiletés synthèse	Habiletés évaluées	Objets d'évaluation
Module 1 Unité 2 <i>Vêtement</i> (12,5 %)	2.1 Appliquer une stratégie rationnelle à l'achat de ses vêtements	L'élève sera capable: - d'appliquer une démarche rationnelle à l'achat de ses vêtements; - d'entretenir ses vêtements de façon appropriée.	Exercer son esprit critique (30 %)	Identifier (10 %)	- Les renseignements sur les vêtements - Les symboles et les produits d'entretien
	2.2 Décrire les techniques d'entretien appropriées aux vêtements			Établir des liens cohérents (20 %)	- Les étiquettes sur les vêtements et les produits d'entretien - L'entretien des vêtements et les produits utilisés
	2.3 Réparer ou recycler un article vestimentaire		Faire des choix éclairés (70 %)	Appliquer (70 %)	- L'achat d'un vêtement en tenant compte: . des caractéristiques du vêtement; . du prix; . de ses besoins; . de son budget. - L'entretien des vêtements en tenant compte: . des caractéristiques des vêtements; . des produits d'entretien; . des techniques appropriées; . du recyclage ou de la réparation.

Module Unité	Objectifs terminaux	Compétences attendues	Habiletés synthèse	Habiletés évaluées	Objets d'évaluation
Module 1 Unité 4 <i>Sécurité</i> (9 %)	4.1 Expliquer les mesures de sécurité à la maison 4.2 Utiliser adéquatement les outils dangereux pouvant être mis à sa disposition 4.3 Exposer les points à considérer avant d'utiliser des armes à feu	L'élève sera capable: - d'adopter une attitude de prudence selon les circonstances; - de rechercher des mesures adéquates de prévention.	Exercer son esprit critique (60 %)	Identifier (20 %)	- Les mesures de prévention à la maison concernant: . les chutes; . les brûlures; . les empoisonnements; . le vol.
				Établir des liens cohérents (40 %)	- Les outils dangereux et les mesures de sécurité - Ses droits et ses responsabilités concernant l'utilisation des armes à feu
			Faire des choix éclairés (40 %)	Appliquer (40 %)	- Les mesures de sécurité concernant les outils dangereux ou les armes à feu - Les mesures de prévention à la maison

Module Unité	Objectifs terminaux	Compétences attendues	Habiletés synthèse	Habiletés évaluées	Objets d'évaluation
Module 1 Unité 5 <i>Santé / Hygiène</i> (11 %)	5.1 Établir un programme de vie favorisant le maintien de la santé chez le jeune adulte 5.2 Prendre des décisions éclairées à l'égard de la consommation de drogues et de médicaments	L'élève sera capable: - d'adopter une attitude critique à l'égard de la consommation de drogues et de médicaments; - d'adopter des habitudes de vie favorables au maintien de sa santé; - d'adopter des comportements responsables à l'égard de sa sexualité.	Exercer son esprit critique (30 %)	Identifier (10 %)	- Les indices de santé physique - Les mesures à prendre avant l'utilisation de médicaments - Les mesures légales concernant les drogues
				Établir des liens cohérents (20 %)	- Les effets des drogues sur les attitudes et les comportements - Les avantages d'un régime de vie équilibré - Les indices de santé physique
			Faire des choix éclairés (70 %)	Appliquer (70 %)	- La prévention à l'égard de la consommation de drogues et de médicaments - Les habitudes de vie nécessaires au maintien d'une bonne santé - Les responsabilités qu'entraîne une vie sexuelle active

Module Unité	Objectifs terminaux	Compétences attendues	Habiletés synthèse	Habiletés évaluées	Objets d'évaluation
Module 1 Unité 6 <i>Autonomie financière</i> (10 %)	6.1 Établir un plan de gestion pour une situation de vie	L'élève sera capable: - de planifier son budget en fonction de ses revenus; - de choisir des formes de placement qui lui conviennent; - d'effectuer des transactions bancaires.	Exercer son esprit critique (30 %)	Identifier (10 %)	- Les phases du processus de gestion de ses biens - Les caractéristiques du revenu et de l'épargne
	6.2 Distinguer des moyens de faire fructifier un revenu non consommé			Établir des liens cohérents (20 %)	- Les avantages des dépôts bancaires
	6.5 Utiliser adéquatement différents modes de transaction		Faire des choix éclairés (70 %)	Appliquer (70 %)	- La gestion d'un budget - La réalisation des étapes pour effectuer différentes transactions bancaires

Module Unité	Objectifs terminaux	Compétences attendues	Habiletés synthèse	Habiletés évaluées	Objets d'évaluation
Module 2 Unité 1 <i>Déplacement d'un lieu à un autre</i> (14,5 %)	1.1 Utiliser divers types de cartes	L'élève sera capable: - d'adopter des attitudes de prudence et de prévention à l'égard de la conduite de véhicules motorisés; - de planifier un itinéraire à l'aide d'une carte; - d'organiser ses transports selon ses besoins.	Exercer son esprit critique (50 %)	Identifier (20 %)	- Les divers renseignements sur une carte - Les points à considérer en vue de la conduite des véhicules autorisés au jeune adulte
	1.2 Exposer les différents points à considérer en vue de la conduite des véhicules autorisés au jeune adulte			Établir des liens cohérents (30 %)	- Les risques et les facteurs de risque de la conduite d'un véhicule - Les comportements préventifs - Les avantages et les inconvénients des divers modes de déplacement
	1.3 Analyser le risque qu'entraîne l'utilisation d'un véhicule		Faire des choix éclairés 50 %	Appliquer (50 %)	- L'utilisation d'une carte - Les divers points à considérer pour conduire un véhicule: . le code de sécurité; . les règlements et les lois; . les comportements de prudence et de prévention. - Le choix d'un moyen de transport judicieux selon les circonstances
	1.4 Choisir judicieusement les moyens de transport nécessaires pour se rendre au travail et occuper ses loisirs				

Module Unité	Objectifs terminaux	Compétences attendues	Habiletés synthèse	Habiletés évaluées	Objets d'évaluation
Module 3 Unité 1 <i>Communication, échange avec autrui</i> (8 %)	1.1 Dégager les caractéristiques particulières de divers types de relations interpersonnelles 1.2 Montrer que l'attitude que l'on a envers les autres influence la nature et la qualité de la relation interpersonnelle	L'élève sera capable: - d'entretenir des relations interpersonnelles de qualité; - d'adapter ses comportements au contexte dans lequel il se retrouvera.	Exercer son esprit critique (50 %)	Identifier (20 %)	- Divers types de relations interpersonnelles et leurs caractéristiques - Les attitudes caractérisant les divers types de relations interpersonnelles
				Établir des liens cohérents (30 %)	- Les limites et les possibilités des divers types de relations interpersonnelles - L'effet des attitudes positives ou négatives sur une relation interpersonnelle
			Faire des choix éclairés (50 %)	Appliquer (50 %)	- Les rôles joués par les divers interlocuteurs dans les relations - Les attitudes qui contribuent ou nuisent à la qualité d'une relation

Module Unité	Objectifs terminaux	Compétences attendues	Habiletés synthèse	Habiletés évaluées	Objets d'évaluation
Module 4 Unité 1 <i>Des choix selon ses valeurs</i> (7 %)	1.1 Identifier la nature des valeurs et le rôle qu'elles jouent dans son projet de vie en société 1.2 Respecter la pluralité des valeurs 1.3 Estimer le rôle spécifique de la hiérarchisation des valeurs et des besoins dans des prises de décision professionnelle	L'élève sera capable: - d'affirmer ses valeurs dans le respect de soi et des autres; - de respecter les façons différentes d'agir et d'être; - de faire des choix en tenant compte de ses valeurs.	Exercer son esprit critique (30 %)	Identifier (10 %)	- Les types de valeurs - Les facteurs qui expliquent la pluralité des valeurs
				Établir des liens cohérents (20 %)	- Les effets des valeurs sur les comportements - Les effets sur soi du rejet ou de l'adoption de certaines valeurs
			Faire des choix éclairés (70 %)	Appliquer (70 %)	- La pluralité des valeurs - Les effets des valeurs sur les comportements - L'importance des valeurs dans les choix relatifs à un emploi

Module Unité	Objectifs terminaux	Compétences attendues	Habiletés synthèse	Habiletés évaluées	Objets d'évaluation
Module 4 Unité 2 <i>Organisation de ses loisirs</i> (6 %)	2.1 Décrire les étapes qui mènent à la réalisation d'une activité de loisir	L'élève sera capable: - d'organiser ses loisirs en fonction de ses besoins et de ses ressources.	Exercer son esprit critique (30 %)	Identifier (20 %)	- Les étapes de planification d'une activité de loisir - Les ressources que peut requérir une activité de loisir
				Établir des liens cohérents (10 %)	- Les avantages et les incon- vénients de la planification d'une activité de loisir
			Faire des choix éclairés (70 %)	Appliquer (70 %)	- La planification d'une activité de loisir en tenant compte des ressources nécessaires et des étapes

Module Unité	Objectifs terminaux	Compétences attendues	Habiletés synthèse	Habiletés évaluées	Objets d'évaluation
Module 5 Unité 3 <i>Ressources communautaires de son milieu</i> (10 %)	3.1 Indiquer des moyens de concrétiser sa participation aux ressources communautaires de son milieu	L'élève sera capable: - de s'engager dans sa communauté.	Exercer son esprit critique (40 %)	Identifier (20 %)	- Des exemples d'activités communautaires accessibles au jeune
				Établir des liens cohérents (20 %)	- Les avantages liés à la participation aux activités communautaires de son milieu
			Faire des choix éclairés 60 %	Appliquer (60 %)	- La participation à une activité communautaire en tenant compte de ses goûts, de ses ressources et des besoins du milieu

DOCUMENT 2

INSERTION SOCIALE

2^e année

Module Unité	Objectifs terminaux	Compétences attendues	Habiletés synthèse	Habiletés évaluées	Objets d'évaluation
Module 1 Unité 1 <i>Alimentation</i> (17 %)	1.4 Planifier des menus équilibrés, alléchants et économiques 1.5 Appliquer une stratégie rationnelle d'achat des aliments 1.6 Préparer des repas simples, nutritifs, alléchants et économiques	L'élève sera capable: - d'adopter une attitude critique à l'égard de ses habitudes alimentaires; - de faire des choix éclairés au regard de ses besoins et de ses ressources; - de planifier et de réaliser des menus.	Exercer son esprit critique (10 %)	Identifier (5 %)	- Les aliments qui entrent dans la composition d'un repas équilibré - Les étapes préalables à l'achat des aliments
				Établir des liens cohérents (5 %)	- Les avantages de dresser une liste d'épicerie - Les avantages et les inconvénients à consulter la publicité avant d'acheter les aliments
			Faire des choix éclairés (90 %)	Appliquer (90 %)	- La planification des repas pour une semaine selon ses besoins et ses ressources, y compris la composition des menus et la préparation de la liste d'épicerie

Module Unité	Objectifs terminaux	Compétences attendues	Habiletés synthèse	Habiletés évaluées	Objets d'évaluation
Module 1 Unité 3 <i>Logement</i> (15 %)	3.1 Décrire les besoins du jeune adulte en matière de logement	L'élève sera capable: - d'adopter une attitude critique dans le choix d'un logement; - d'assumer ses responsabilités comme locataire; - d'exercer ses droits de locataire au besoin.	Exercer son esprit critique (60 %)	Identifier (30 %)	- Les ressources nécessaires à la recherche d'un logement - Les démarches à suivre pour le choix d'un logement - Les droits et les obligations d'un locataire
	3.2 Décrire les ressources nécessaires à un jeune adulte à la recherche d'un logement			Établir des liens cohérents (30 %)	- Les avantages et les inconvénients des divers types de logements - Les avantages et les inconvénients des modes d'acquisition de l'équipement requis - Les avantages et les inconvénients d'un bail
	3.3 Choisir un logement et un ameublement de façon rationnelle		Faire des choix éclairés (40 %)	Appliquer (40 %)	- L'interprétation d'un bail type - Le choix d'un logement et de l'ameublement selon ses besoins et ses ressources - Le recours à des organismes d'aide au besoin
	3.4 Décrire les responsabilités du jeune adulte dans l'entretien d'un logement				
	3.5 Interpréter correctement un bail-type				

Module unité	Objectifs terminaux	Compétences attendues	Habiletés synthèse	Habiletés évaluées	Objets d'évaluation
Module 1 Unité 6 <i>Autonomie financière</i> (8 %)	6.2 Prévoir l'équilibre de ses dépenses et revenus pour sa première année de travail 6.3 Distinguer des moyens de faire fructifier un revenu non consommé 6.4 Établir le lien entre le crédit et une consommation planifiée	L'élève sera capable: - de planifier comme travailleur son budget en fonction de ses revenus; - de choisir les formes de placement qui lui conviennent; - de choisir les modes de paiement qui lui conviennent.	Exercer son esprit critique (30 %)	Identifier (10 %)	- Les diverses dépenses d'un travailleur
				Établir des liens cohérents (20 %)	- Les avantages et les inconvénients de l'achat au comptant et de l'achat à crédit
			Faire des choix éclairés (70 %)	Appliquer (70 %)	- La planification d'un budget pour une première année de travail: . les revenus; . les dépenses; . les économies.

Module Unité	Objectifs terminaux	Compétences attendues	Habiletés synthèse	Habiletés évaluées	Objets d'évaluation
Module 3 Unité 1 <i>Communication, échange avec autrui</i> (4 %)	1.3 Présenter une vision globale des divers types de relations interpersonnelles en milieu de travail	L'élève sera capable: - d'adopter des attitudes appropriées aux circonstances et aux personnes avec lesquelles il est en relation; - de prendre sa place dans son milieu de travail.	Exercer son esprit critique (50 %)	Identifier (20 %)	- Les diverses formes que peuvent prendre les relations interpersonnelles en milieu de travail
				Établir des liens cohérents (30 %)	- Les similitudes et les différences des diverses formes de relations en milieu de travail - Les avantages à développer des relations positives en milieu de travail
			Faire des choix éclairés (50 %)	Appliquer (50 %)	- Le choix de moyens qui favorisent l'établissement de relations enrichissantes au travail - La capacité d'adapter ses attitudes aux circonstances et aux personnes avec lesquelles il est en relation dans un milieu de travail

Module Unité	Objectifs terminaux	Compétences attendues	Habiletés synthèse	Habiletés évaluées	Objets d'évaluation
Module 3 Unité 2 <i>Intégration à un groupe</i> (13 %)	2.1 Décrire les besoins et les ressources d'un groupe 2.2 Caractériser son senti- ment d'appartenance à divers groupes sociaux	L'élève sera capable: - de prendre sa place dans divers groupes sociaux en établissant de bonnes relations.	Exercer son esprit critique (60 %)	Identifier (20 %)	- Les exigences de la vie en groupe - Les groupes sociaux avec lesquels il a des liens d'appartenance
				Établir des liens cohérents (40 %)	- L'effet du sentiment d'ap- partenance sur l'engagement au sein d'un groupe
			Faire des choix éclairés (40 %)	Appliquer (40 %)	- Les facteurs qui favorisent son sentiment d'apparte- nance à un groupe

Module Unité	Objectifs terminaux	Compétences attendues	Habiletés synthèse	Habiletés évaluées	Objets d'évaluation
Module 4 Unité 3 <i>Développement personnel</i> (16 %)	3.1 Saisir la relation entre la nécessité de bien se connaître et le fait de définir une orientation générale satisfaisante 3.2 Préparer son entrée sur le marché du travail 3.3 Élaborer d'autres plans de carrière qui, sous plusieurs angles, ressemblent au premier	L'élève sera capable: - de préparer son entrée sur le marché du travail en tenant compte de ses possibilités et de ses préférences; - de trouver des solutions de rechange aux difficultés qu'il peut rencontrer dans sa vie de travailleur.	Exercer son esprit critique (30 %)	Identifier (10 %)	- Les étapes à suivre pour réaliser son entrée sur le marché du travail
				Établir des liens cohérents (20 %)	- Les avantages à bien se connaître pour préparer son entrée sur le marché du travail
			Faire des choix éclairés (70 %)	Appliquer (70 %)	- La réalisation d'un plan de recherche d'un emploi en tenant compte de ses centres d'intérêt, de ses goûts, de ses valeurs et de ses besoins - Le choix de solutions de rechange pour améliorer sa situation de travail

Module Unité	Objectifs terminaux	Compétences attendues	Habiletés synthèse	Habiletés évaluées	Objets d'évaluation
Module 5 Unité 1 <i>Organismes et institutions</i> (13 %)	1.1 Décrire en ses propres termes le fonctionnement des mécanismes démocratiques de l'administration municipale	L'élève sera capable: - d'utiliser l'information selon ses besoins; - de s'adresser au besoin, à diverses associations ou à des regroupements de citoyens.	Exercer son esprit critique (70 %)	Identifier (40 %)	- La composition d'un conseil municipal - Les trois paliers de gouvernement au Canada - Les services offerts par chacun des paliers de gouvernement
	1.2 Indiquer les trois paliers de gouvernement au Canada, en leur associant divers services offerts au public			Établir des liens cohérents (30 %)	- Les avantages à bien connaître les services offerts par les divers paliers de gouvernement
	1.3 Connaître l'existence et l'utilité des diverses associations de citoyens		Faire des choix éclairés (30 %)	Appliquer (30 %)	- L'utilisation des services offerts par les trois paliers de gouvernement et par les associations ou les regroupements de citoyens
	1.4 Comparer les principales institutions de dépôt et de crédit				

Module Unité	Objectifs terminaux	Compétences attendues	Habiletés synthèse	Habiletés évaluées	Objets d'évaluation
Module 5 Unité 2 <i>Droits et responsabilités de citoyen</i> (14 %)	2.1 Connaître ses droits et ses responsabilités en tant que jeune adulte	L'élève sera capable: - de faire valoir ses droits; - d'utiliser les recours nécessaires au besoin.	Exercer son esprit critique (60 %)	Identifier (40 %)	- Les droits reconnus par la <i>Charte des droits et libertés de la personne</i> - Les lois qui concernent les jeunes adultes - Les critères d'admissibilité à l'aide juridique
	2.2 Connaître les principaux éléments de loi qui le concernent et savoir utiliser les ressources nécessaires			Établir des liens cohérents (20 %)	- Les avantages à s'adresser au besoin à la cour des petites créances
	2.3 Connaître le fonctionnement de l'aide juridique et de la cour des petites créances		Faire des choix éclairés (40 %)	Appliquer (40 %)	- L'exercice de ses droits et responsabilités en rapport avec diverses situations - L'utilisation de différents recours

DOCUMENT 3

PRÉPARATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL

Module Unité	Objectifs terminaux	Compétences attendues	Habiletés synthèse	Habiletés évaluées	Objets d'évaluation
Module 1 Unité 1 <i>Milieus de travail</i> (3 %)	1.1 Décrire les principaux milieux de travail	L'élève sera capable: - de se chercher un emploi en tenant compte des disponibilités du marché de l'emploi et de ses capacités personnelles	Exercer son esprit critique (70 %)	Identifier (40 %)	- Les milieux de travail - Les professions et les métiers se rapportant à ces milieux - Les secteurs d'activités et les emplois
				Établir des liens cohérents (30 %)	- Les divers types d'emplois
			Faire des choix éclairés (30 %)	Appliquer (30 %)	- Les secteurs d'activités et les emplois pouvant répondre aux caractéristiques des jeunes de 16 à 18 ans inscrits en CPF en fonction de: . leurs goûts; . leurs capacités personnelles; . leur formation.
Unité 2 <i>Secteurs d'activités</i> (3 %)	1.2 Reconnaître les emplois accessibles en vue de l'insertion professionnelle, selon les grands secteurs d'activité économique régionale				

Module Unité	Objectifs terminaux	Compétences attendues	Habiletés synthèse	Habiletés évaluées	Objets d'évaluation
Module 1 Unité 3 <i>Regroupement de travailleurs</i> (5 %)	1.3 Décrire les modes de regroupement des travailleurs	L'élève sera capable: - d'utiliser les services de son syndicat au besoin; - de défendre ses droits de travailleur.	Exercer son esprit critique (80 %)	Identifier (50 %)	- Le rôle et les responsabilités du syndicat: . le contrat de travail; . la santé et la sécurité au travail; . la syndicalisation; . autres.
				Établir des liens cohérents (30 %)	- Les avantages et les inconvénients de la syndicalisation
			Faire des choix éclairés (20 %)	Appliquer (20 %)	- L'utilisation des services du syndicat

Module Unité	Objectifs terminaux	Compétences attendues	Habiletés synthèse	Habiletés évaluées	Objets d'évaluation
Module 1 Unité 4 <i>Entreprises</i> (5 %)	1.4 Expliquer la structure générale d'une entreprise, les principales fonctions et responsabilités des agents qu'on y trouve	L'élève sera capable: - de s'adresser à la bonne personne selon ses besoins; - de situer son rôle et ses responsabilités comme employé.	Exercer son esprit critique (70 %)	Identifier (30 %)	- Les personnes chargées des différents services - Le rôle et les responsabilités des divers employés d'une entreprise
				Établir des liens cohérents (40 %)	- Les avantages à connaître les différents services d'une entreprise
			Faire des choix éclairés (30 %)	Appliquer (30 %)	- Les services à utiliser pour répondre à des besoins relatifs: . au contrat de travail; . à la santé et à la sécurité au travail; . à la syndicalisation.

Module Unité	Objectifs terminaux	Compétences attendues	Habiletés synthèse	Habiletés évaluées	Objets d'évaluation
Module 1 Unité 5 <i>Lois du travail</i> (5 %)	1.5 Indiquer les lois et les règlements qui régissent le monde du travail	L'élève sera capable: - de s'adresser, au besoin, aux services qui régissent les normes du travail.	Exercer son esprit critique (80 %)	Identifier 40 %	- Les lois et les règlements qui régissent le monde du travail
				Établir des liens cohérents (40 %)	- Les avantages d'avoir des lois et des règlements qui régissent le monde du travail
			Faire des choix éclairés (20 %)	Appliquer (20 %)	- L'utilisation des services qui régissent les normes du travail comme: . le salaire, l'horaire; . les congés, les licenciements; . les accidents, la santé; . la sécurité, etc.

Module Unité	Objectifs terminaux	Compétences attendues	Habiletés synthèse	Habiletés évaluées	Objets d'évaluation
Module 1 Unité 6 <i>Recherche d'emploi</i> (8 %)	1.6 Produire le plan d'une démarche personnelle d'entrée sur le marché du travail	L'élève sera capable: - de réaliser les étapes d'une démarche de recherche d'un emploi.	Exercer son esprit critique (30 %)	Identifier (20 %)	- Les organismes et les services d'aide à l'emploi - Les étapes à suivre pour préparer son entrée sur le marché du travail
				Établir des liens cohérents (10 %)	- L'ordre à respecter dans une démarche de recherche d'un emploi (avantages et inconvénients)
			Faire des choix éclairés (70 %)	Appliquer (70 %)	- La réalisation des étapes d'une démarche de recherche d'un emploi

Module Unité	Objectifs terminaux	Compétences attendues	Habiletés synthèse	Habiletés évaluées	Objets d'évaluation
Module 1 Unité 7 <i>Rémunération</i> (6 %)	1.7 Connaître les différentes formes de rémunération du monde du travail	L'élève sera capable: - de vérifier les renseignements relatifs à son chèque de paie.	Exercer son esprit critique (50 %)	Identifier (30 %)	- Les différentes formes de rémunération - Les renseignements relatifs au chèque de paie
				Établir des liens cohérents (20 %)	- Les différentes formes de rémunération: . les similitudes et les différences; . les avantages et les inconvénients.
			Faire des choix éclairés (50 %)	Appliquer (50 %)	- La vérification des renseignements inscrits sur un chèque de paie

Module Unité	Objectifs terminaux	Compétences attendues	Habiletés synthèse	Habiletés évaluées	Objets d'évaluation
Module 1 Unité 8 <i>Services d'aide</i> (6 %)	1.8 Décrire les différents services accessibles aux travailleurs en cas de perte ou de recherche d'un emploi	L'élève sera capable: - d'utiliser les services d'aide en cas de perte ou de recherche d'un emploi.	Exercer son esprit critique (70 %)	Identifier (40 %)	- Les organismes chargés d'aider les travailleurs sans emploi - Les facteurs qui influent sur le chômage
				Établir des liens cohérents (30 %)	- Les services accessibles en cas de perte ou de recherche d'un emploi
			Faire des choix éclairés (30 %)	Appliquer (30 %)	- Les démarches à faire en cas de perte ou de recherche d'un emploi

Module Unité	Objectifs terminaux	Compétences attendues	Habiletés synthèse	Habiletés évaluées	Objets d'évaluation
Module 2 Unité 1 <i>Acteurs</i> (5 %) Unité 2 <i>Rôle des acteurs</i> (5 %)	2.1 Connaître les principaux acteurs de la structure économique 2.2 Décrire le rôle des acteurs de la structure économique	L'élève sera capable: - de reconnaître les rôles joués par les entreprises, les organismes et les individus dans la structure économique; - d'utiliser les services de certaines associations selon ses besoins.	Exercer son esprit critique (70 %)	Identifier (40 %)	- Les principaux acteurs de la structure économique - Les rôles de ces principaux acteurs
				Établir des liens cohérents (30 %)	- Les avantages à faire partie de certaines associations
			Faire des choix éclairés (30 %)	Appliquer (30 %)	- Les principaux acteurs de la structure économique et leurs rôles

Module Unité	Objectifs terminaux	Compétences attendues	Habiletés synthèse	Habiletés évaluées	Objets d'évaluation
Module 2 Unité 3 <i>Travailleur en tant que producteur</i> (8 %)	2.3 Expliquer qu'un travailleur apporte sa contribution au développement du système socio-économique en tant que producteur	L'élève sera capable: - d'évaluer les répercussions socio-économiques de ses gestes de consommateur et de producteur.	Exercer son esprit critique (80 %)	Identifier (40 %)	- Les critères de rentabilité du système socio-économique - Les besoins primaires et secondaires d'un consommateur
				Établir des liens cohérents (40 %)	- La contribution de chaque producteur dans une entreprise - Les effets de ses habitudes de consommateur sur le système socio-économique
			Faire des choix éclairés (20 %)	Appliquer (20 %)	- Les répercussions de ses gestes de producteur et de consommateur
Unité 4 <i>Travailleur en tant que consommateur</i> 8 %	2.4 Expliquer qu'un travailleur apporte sa contribution au développement du système socio-économique en tant que consommateur				

Module Unité	Objectifs terminaux	Compétences attendues	Habiletés synthèse	Habiletés évaluées	Objets d'évaluation
Module 3 Unité 1 <i>Attentes</i> (8 %)	3.1 Expliquer les principales attentes d'un employeur à l'égard d'un employé	L'élève sera capable: - de répondre aux exigences des employeurs.	Exercer son esprit critique (60 %)	Identifier (20 %)	- Les objets sur lesquels peuvent porter les attentes des employeurs
				Établir des liens cohérents (40 %)	- Les différences dans les attentes des employeurs
			Faire des choix éclairés (40 %)	Appliquer (40 %)	- Les attentes des employeurs - Les critères de sélection qu'un employeur peut utiliser pour l'engagement

Module Unité	Objectifs terminaux	Compétences attendues	Habiletés synthèse	Habiletés évaluées	Objets d'évaluation
Module 3 Unité 2 <i>Rôles et responsabilités</i> (8 %)	3.2 Définir les rôles et les responsabilités d'un travailleur	L'élève sera capable: - de s'engager sans se faire exploiter; - de se conformer aux règles de santé et de sécurité au travail.	Exercer son esprit critique (60 %)	Identifier (20 %)	- Les différents types de contrats - Les actions à accomplir pour exécuter un travail de façon sécuritaire
				Établir des liens cohérents (40 %)	- Les conséquences de ne pas prendre ses responsabilités dans l'exécution d'un travail
			Faire des choix éclairés (40 %)	Appliquer (40 %)	- Les droits et les responsabilités d'un travailleur

Module Unité	Objectifs terminaux	Compétences attendues	Habiletés synthèse	Habiletés évaluées	Objets d'évaluation
Module 3 Unité 3 <i>Collaboration et supervision</i> (5 %)	3.3 Décrire les différentes formes de collaboration et de supervision dans le monde du travail	L'élève sera capable: - de travailler en équipe au besoin; - d'accepter d'être supervisé.	Exercer son esprit critique (80 %)	Identifier (40 %)	- Les types de regroupements - Les raisons qui justifient le choix d'un regroupement
				Établir des liens cohérents (40 %)	- Les effets positifs de la supervision
			Faire des choix éclairés (20 %)	Appliquer (20 %)	- Les regroupements les plus efficaces pour l'exécution d'un travail déterminé

Module Unité	Objectifs terminaux	Compétences attendues	Habiletés synthèse	Habiletés évaluées	Objets d'évaluation
Module 3 Unité 4 <i>Stress</i> (7 %)	3.4 Connaître les principales sources de stress en milieu de travail	L'élève sera capable: - de reconnaître les sources de stress dans son travail; - de trouver des moyens pour gérer son stress.	Exercer son esprit critique (50 %)	Identifier (30 %)	- Les indices de stress - Les sources de stress au travail
				Établir des liens cohérents (20 %)	- Les conséquences du stress au travail
			Faire des choix éclairés (50 %)	Appliquer (50 %)	- Les sources de stress - Les moyens pour diminuer les effets du stress

Module Unité	Objectifs terminaux	Compétences attendues	Habiletés synthèse	Habiletés évaluées	Objets d'évaluation
Module 3 Unité 5 <i>Règles et symboles</i> (5 %)	3.5 Décrire les règles et les symboles de la sécurité dans le monde du travail	L'élève sera capable: - d'adopter des attitudes de prudence et de prévention; - de s'adresser aux services relatifs à la sécurité au travail.	Exercer son esprit critique (50 %)	Identifier (30 %)	- Les sources d'information - Les dangers et les symboles correspondants - Les moyens de communication
				Établir des liens cohérents (20 %)	- Les avantages à s'adresser aux services relatifs à la sécurité au travail
			Faire des choix éclairés (50 %)	Appliquer (50 %)	- Les gestes à faire pour prévenir les accidents de travail - Les gestes à faire en cas d'accidents de travail

L'ÉVALUATION DES COMPORTEMENTS

Le contexte d'alternance école-travail offre à l'élève l'occasion de transférer ses apprentissages sur le plan du savoir et du savoir-faire mais peut-être davantage sur le plan du savoir-être. Les mises en situation réelles de travail (stages) constituent un moyen concret pour amener le jeune à adopter des comportements autonomes et responsables.

Le respect des orientations et l'analyse des objectifs et des contenus des programmes d'études ont permis de dégager des comportements qui s'actualisent dans l'alternance école-travail. Ces comportements se regroupent autour de quatre dimensions de la vie sociale et professionnelle qui sont:

- l'engagement personnel;
- les attentes et les normes;
- les relations interpersonnelles et sociales;
- l'exécution d'un travail.

Le tableau 7 présente l'ensemble des composantes de l'évaluation des comportements permettant de vérifier la capacité du jeune:

- à **s'engager dans sa formation et dans son travail** en démontrant de la motivation, un sens des responsabilités, un degré d'autonomie et d'initiative et en faisant preuve d'honnêteté;
- à **respecter les attentes et les normes de la vie sociale et du monde du travail** en démontrant de l'assiduité, de la ponctualité, en ayant une hygiène personnelle acceptable, une tenue vestimentaire appropriée, un langage convenable, en agissant avec politesse et en respectant les consignes, l'environnement physique et les règles de sécurité;

- à **entretenir des relations interpersonnelles et sociales** de qualité en démontrant une aptitude à communiquer avec les autres élèves ou avec les adultes, en faisant preuve d'un esprit de collaboration, en développant sa sociabilité et en acceptant la supervision;
- à **fournir un travail** productif et de qualité.

Chaque composante est divisée en un ou plusieurs **comportements observables**. Ceux-ci sont présentés au tableau 8. En outre, afin de favoriser une évaluation des comportements de la façon la plus objective possible, une progression en trois temps, c'est-à-dire en deçà des exigences, conforme aux exigences et au-delà des exigences, pour chacun des comportements observables est présentée aux pages 75 à 88. Ainsi, il sera plus facile de situer l'élève en matière d'évaluation de ses comportements. Une grille permettant d'établir le profil de l'élève est d'ailleurs ajoutée à cette fin.

Il est important de noter que la plupart des comportements observables s'appuient sur les compétences attendues définies dans la partie *L'évaluation des habiletés*. L'exemple suivant présente ce lien.

Exemple:

Dans le programme Insertion sociale, module 1, unité 4, *Sécurité à la maison*, les compétences attendues se lisent comme suit:

L'élève sera capable:

- d'adopter une attitude de prudence selon les circonstances;
- de rechercher des mesures adéquates de prévention.

Dans le programme Préparation au marché du travail, module 3, unité 5, *Règles et symboles*, les compétences attendues se lisent comme suit:

L'élève sera capable:

- d'adopter des mesures de prudence et de prévention;
- de s'adresser aux services relatifs à la sécurité du travail.

Ces compétences attendues dans les deux unités correspondent à la composante «respect des règles de sécurité» dont le comportement observable est: l'élève applique les règles de sécurité établies, en milieu scolaire et en milieu de stage.

Cependant, des compétences attendues relativement à certaines unités des programmes d'études ne peuvent faire l'objet d'une évaluation des comportements. Par exemple:

Dans le programme Insertion sociale, module 1, unité 1, *Alimentation*, les compétences attendues se lisent comme suit:

L'élève sera capable:

- d'adopter une attitude critique à l'égard de ses habitudes alimentaires;
- de faire des choix éclairés à l'égard de son alimentation.

Ces compétences attendues ne seront évaluées que par l'intermédiaire des habiletés à partir d'une mise en situation hypothétique et non par des comportements observables dont l'interprétation pourrait être empreinte d'une certaine subjectivité de la part de l'évaluateur.

Par ailleurs, il est souhaitable que les comportements non évalués systématiquement puissent être travaillés à l'école et en milieu de travail pour offrir une chance à l'élève de prendre des décisions éclairées.

En résumé, l'évaluation des comportements s'effectue à partir d'une série de composantes, elles-mêmes décrites en comportements observables. Les milieux scolaires peuvent ajouter d'autres comportements s'ils le désirent. Ils n'auront qu'à compléter les grilles en conformité avec leurs besoins.

TABLEAU 7

COMPOSANTES DE L'ÉVALUATION DES COMPORTEMENTS			
Engagement personnel	Attentes et normes	Relations interpersonnelles et sociales	Exécution d'un travail
Motivation	Assiduité	Communication	Qualité du travail
Sens des responsabilités	Ponctualité	Collaboration	Productivité
Autonomie	Hygiène personnelle	Sociabilité	
Initiative	Tenue vestimentaire	Supervision	
Honnêteté	Langage et politesse		
	Respect des consignes		
	Respect de l'environnement physique		
	Respect des règles de sécurité		

TABEAU 8

COMPORTEMENTS OBSERVABLES CHEZ L'ÉLÈVE			
ENGAGEMENT PERSONNEL		ATTENTES ET NORMES	
Motivation	- Manifester de l'intérêt pour son travail - Manifester un désir de s'améliorer	Assiduité	- Être présent à l'endroit approprié - Aviser de ses absences - Justifier ses absences
Sens des responsabilités	- Mener son travail à terme - Prévenir son supérieur de tout bris ou de toute perte de matériel - Faire des gestes qui ont des effets positifs - Réparer tout dommage physique ou moral causé par sa faute	Ponctualité	- Être présent à l'heure et jusqu'à la fin - Respecter le temps des pauses et des repas - Informer de ses retards
Autonomie	- Organiser seul son travail dans un contexte donné - Trouver des solutions à des situations problématiques - S'auto-évaluer	Hygiène personnelle	- Présenter une apparence soignée
Initiative	- Prévoir les tâches à réaliser et les exécuter - S'occuper par lui-même lorsqu'il a réalisé les tâches prévues	Tenue vestimentaire	- Porter des vêtements propres - Porter des vêtements conformes aux règles établies
Honnêteté	- Respecter le bien d'autrui - Reconnaître ses torts	Langage et politesse	- Employer un langage et un ton convenables - Employer les formules de politesse selon les circonstances - Respecter ses camarades et ses supérieurs
		Respect des consignes	- Observer les consignes établies
		Respect de l'environnement physique	- Utiliser le matériel de façon économique - Respecter le matériel mis à sa disposition - Respecter les règles de civisme
		Respect des règles de sécurité	- Respecter les règles de sécurité établies

TABLEAU 8 (suite)

COMPORTEMENTS OBSERVABLES CHEZ L'ÉLÈVE			
RELATIONS INTERPERSONNELLES ET SOCIALES		EXÉCUTION D'UN TRAVAIL	
Communication	- Transmettre toute information* pour être compris - Donner suite aux messages** reçus - Poser des questions au besoin - Respecter l'opinion des autres - Résoudre ses conflits	Qualité du travail	- Démontrer de l'application - Travailler avec précision - Répondre aux standards de qualité exigés
Collaboration	- Travailler avec les autres au besoin - Offrir sa collaboration aux autres	Productivité	- Exécuter le travail dans le temps prescrit - Exécuter le travail à un rythme régulier - Persévérer malgré les difficultés - Démontrer de l'endurance physique
Sociabilité	- Participer aux activités - Rejoindre les autres durant les temps d'arrêt		
Supervision	- Accepter la critique positive - Accepter la critique négative - Appliquer les recommandations transmises		

* Besoin, droit, opinion, demande, récrimination, message téléphonique, etc.

** Conseil, consigne, ordre, etc.

L'ÉVALUATION DES COMPORTEMENTS, UNE DÉMARCHE À PLANIFIER

L'évaluation des comportements est l'aboutissement de plusieurs interventions éducatives axées sur un processus de changement d'attitudes tel qu'il a été décrit dans les pages précédentes. Il ne s'agit pas d'improvisations ou d'observations faites sans que le jeune ait été préparé et informé. L'évaluateur doit procéder avec rigueur, justice et équité s'il désire que le jeune développe les comportements essentiels pour devenir un adulte autonome et un travailleur responsable.

Le mode d'organisation de l'alternance école-travail place le jeune dans un contexte où les apprentissages se font en grande partie dans l'action. D'ailleurs, la première année de sa formation se répartit comme suit: les deux tiers du temps d'apprentissage se passent à l'école et le tiers est réalisé en milieu réel de travail; pour la deuxième année, les proportions sont inversées. Ce mode d'organisation exige de la part des adultes qui gravitent autour de lui une intervention planifiée dont l'objectif ultime est de favoriser la transférabilité des apprentissages du jeune. Sans minimiser l'importance du réinvestissement d'un savoir et d'un savoir-faire durant les stages en milieu de travail, il demeure que l'actualisation d'un savoir-être y occupe une place fondamentale. Pour ce faire, le jeune a besoin d'un suivi régulier dans ce domaine soit pour maintenir acceptable un comportement nouvellement maîtrisé, soit pour en améliorer d'autres ou carrément pour en changer certains, jugés en deçà des exigences établies.

Dans un premier temps, après avoir travaillé certains comportements à l'école, le jeune doit **être avisé** que ces mêmes comportements seront observés et évalués au cours de ses stages effectués en milieu de travail. Cette évaluation aura un effet sur l'obtention ou non des attestations de capacité. L'importance relative accordée à l'évaluation des comportements en rapport avec l'attestation de capacité relève du **jugement** des adultes qui travaillent auprès du jeune. On ne devra pas le pénaliser par des exigences trop élevées ni, à l'opposé, lui remettre une attestation ne pouvant être en conformité avec l'objectif d'**employabilité** visé par sa formation. Ce **jugement** doit être transparent, cohérent et basé sur la réalité du jeune.

La démarche décrite dans les lignes suivantes permet de planifier le type d'intervention à privilégier. Elle donne également l'occasion de circonscrire les comportements sur lesquels portera plus précisément l'évaluation à l'école et en milieu de travail:

- 1) Observation des agissements du jeune au regard de chacun des comportements et mise en évidence de ses forces et de ses faiblesses: il s'agit de tracer, pour chacun des élèves, un profil de départ, conforme au degré de développement de ses comportements au moment où cette observation est effectuée.

- 2) Choix des comportements auxquels une attention particulière sera accordée à l'école ou en milieu de travail: ces comportements font d'abord l'objet d'une intervention auprès de l'élève pour ensuite être évalués au moment opportun. Pour orienter le choix des comportements à travailler et à évaluer, les principaux critères à considérer sont:
 - les caractéristiques personnelles du jeune (autant ses forces que ses faiblesses);
 - les attentes des employeurs ou celles des adultes qui interviennent auprès de lui à l'école;
 - les moments de la formation: début, milieu, fin;
 - le degré de maîtrise des comportements;
 - la spécificité du stage.
- 3) Choix de moyens à privilégier soit pour agir auprès du jeune dans l'aide à lui apporter pour favoriser une amélioration ou un changement de comportement, soit pour évaluer ses comportements: ces moyens sont notamment la rencontre individuelle, la période retour-stage, les discussions avec les adultes qui travaillent auprès de l'élève à l'école ou en milieu de travail, l'observation directe à l'école ou en milieu de stage, l'intervention en groupe ou autres.

Ces trois étapes peuvent s'inscrire dans une démarche d'évaluation formative ou sommative, selon l'**intention** de l'adulte ou des adultes en cause. Dans une perspective d'évaluation formative, on devra procéder de façon à offrir une rétroaction régulière à l'élève concernant le développement de ses comportements. Une relation chaleureuse entre l'adulte et le jeune, caractérisée à la fois par de la souplesse et de la rigueur, favorise souvent ce développement. Quant à l'évaluation sommative, elle a pour but de porter un jugement final sur l'état des comportements d'un jeune, par référence aux exigences établies. Elle a lieu au terme d'une étape, d'un stage ou d'une année de formation.

Il est important de noter que **tous** les comportements doivent être travaillés au cours de la formation et avoir été évalués au terme de celle-ci. Cependant, chaque milieu scolaire aura à préciser les modalités de cette démarche en concertation avec les adultes du milieu de travail où se trouve le jeune.

En résumé, l'**observation** des comportements d'un jeune, l'**intervention** aidante et soutenue à lui accorder ainsi que l'**évaluation** la plus juste possible de ses comportements sont réalisables à la condition que chacune de ces étapes soit planifiée, et ce, de façon concertée.

**GRILLE DESCRIPTIVE DES COMPORTEMENTS
EN CHEMINEMENT PARTICULIER DE FORMATION
VISANT L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES DE 16 À 18 ANS**

Les comportements observables présentés dans les pages suivantes servent à situer l'élève au début, au cours ou au terme de sa formation. Ils sont décrits de manière à porter un jugement le plus juste possible sur les comportements de l'élève en classe et en milieu de travail. La participation de l'élève à la démarche évaluative est fortement recommandée.

Le degré de maîtrise d'un comportement par un élève se répartit de la façon suivante:

LÉGENDE

Au-delà des exigences	Conforme aux exigences	En deçà des exigences
- Comportement très bon ou excellent qui dépasse les exigences établies	- Comportement attendu pour répondre aux exigences établies	- Comportement jugé non acceptable pour répondre aux exigences établies

Le seuil de réussite correspond à un comportement qui est «conforme aux exigences».

Par ailleurs, comme il est question de l'évaluation des comportements d'**un élève**, on devra débiter la lecture de chaque description par: «L'élève fait preuve de l'un ou l'autre des comportements qui suivent».

Par exemple, pour évaluer si l'élève «manifeste de l'intérêt pour son travail», on devra sous-entendre: «L'élève fait preuve de l'un ou l'autre des comportements qui suivent:»

Démontre une
attitude positive... ou

Démontre habituellement
une attitude... ou

Démontre souvent
une attitude négative...

ENGAGEMENT PERSONNEL		
MOTIVATION		
Au-delà des exigences	Conforme aux exigences	En deçà des exigences
Manifeste de l'intérêt pour son travail		
Démontre une attitude positive avant même de commencer son travail (a hâte de l'entreprendre)	Démontre habituellement une attitude positive au moment où il entreprend son travail et maintient cette attitude avec de l'encouragement	Démontre souvent une attitude négative avant ou pendant son travail (bougonne, est apathique, a besoin de stimulation constante)
Manifeste un désir de s'améliorer		
Propose de nouvelles façons de faire ou de se comporter et fait les efforts pour les mettre en application	Accepte habituellement de faire des efforts pour améliorer sa façon de faire ou de se comporter lorsqu'on le lui demande	Maintient sa façon de faire ou de se comporter malgré les avertissements
SENS DES RESPONSABILITÉS		
Au-delà des exigences	Conforme aux exigences	En deçà des exigences
Mène son travail à terme		
Mène toujours son travail à terme	Mène habituellement ses tâches jusqu'au bout avec un peu de soutien	Manifeste des difficultés à terminer ce qu'il commence, a besoin d'être constamment suivi
Prévient son supérieur de tout bris ou de toute perte de matériel		
Avisé son supérieur rapidement s'il est responsable ou témoin de bris ou de perte de matériel	Avisé son supérieur dans des délais raisonnables s'il est responsable de bris ou de perte de matériel	Omet ou retarde souvent d'avertir son supérieur lorsqu'il est responsable de bris ou de perte de matériel
Fait des gestes qui ont des effets positifs		
Fait toujours des gestes réfléchis	Agit la plupart du temps de façon réfléchie et assume ses responsabilités si ses actions entraînent des conséquences négatives	Agit souvent de façon impulsive et irréfléchie et s'attire des ennuis

SENS DES RESPONSABILITÉS (suite)		
Au-delà des exigences	Conforme aux exigences	En deçà des exigences
Répare tout dommage physique ou moral causé par sa faute		
Demande à être excusé et propose lui-même un moyen de réparer un dommage causé par sa faute	Est habituellement capable de demander à être excusé et d'assurer au besoin une forme de compensation avec ou sans aide pour un dommage causé par sa faute	Refuse généralement de demander à être excusé ou de compenser pour le dommage causé à autrui
AUTONOMIE		
Au-delà des exigences	Conforme aux exigences	En deçà des exigences
Organise seul son travail dans un contexte donné		
Planifie facilement son travail et le réalise sans nécessiter un suivi à moins que la situation ne l'exige	Planifie habituellement son travail et le réalise selon les conditions prévues avec un minimum de suivi, à moins que celui-ci ne s'avère essentiel	A souvent besoin d'un suivi pour planifier son travail et pour l'accomplir comme prévu
Trouve des solutions à des situations problématiques		
Propose des solutions pour régler une situation problématique et est capable d'appliquer les solutions retenues si on l'autorise	Suggère souvent des idées ou des moyens pour régler une situation problématique et peut les mettre en application avec l'aide de l'adulte	Peut difficilement trouver des solutions devant une situation problématique sans l'aide de l'adulte
S'auto-évalue		
Évalue avec justesse ses forces et ses limites	Pose un jugement sur ses actes ou ses paroles avec un minimum de justesse (critique positive ou négative)	Peut difficilement porter un jugement critique juste sur lui-même sans l'aide d'un adulte

INITIATIVE		
Au-delà des exigences	Conforme aux exigences	En deçà des exigences
Prévoit les tâches à réaliser et les exécute		
Prévoit un ensemble de tâches à réaliser dans un travail et les exécute tel que cela est prévu	Prévoit et planifie habituellement par ordre d'importance les tâches à faire et les réalise habituellement dans l'ordre	Éprouve des difficultés à prévoir les tâches à faire dans un ordre logique et à les exécuter dans cet ordre
S'occupe par lui-même lorsqu'il a réalisé les tâches prévues		
Organise ses temps libres pour améliorer son travail	Organise habituellement ses temps libres entre les tâches prévues sans déranger les autres	Ne sait pas quoi faire dans ses temps libres et dérange constamment les autres
HONNÊTETÉ		
Au-delà des exigences	Conforme aux exigences	En deçà des exigences
Respecte le bien d'autrui		
Respecte toujours le bien des autres et reconnaît les conséquences du non-respect	Évite de voler ce qui ne lui appartient pas	Commets des vols à l'occasion
Reconnaît ses torts		
Reconnaît toujours ses erreurs si tel est le cas	Admet assez facilement si tel est le cas qu'une parole ou un geste peut être répréhensible	N'admet pas ses torts

ATTENTES ET NORMES		
ASSIDUITÉ		
Au-delà des exigences	Conforme aux exigences	En deçà des exigences
Est présent à l'endroit approprié		
Se présente toujours à l'endroit prévu sans avoir besoin de rappel	Se présente habituellement à l'endroit prévu sans avoir besoin de rappel	Ne se présente pas à l'endroit prévu ou a besoin de rappels fréquents
Avisé de ses absences		
Observe les ententes établies et avise, même à l'avance, la personne en cause	Prend contact avec la personne en cause pour l'aviser de son absence selon les ententes établies	Omet de signaler son absence ou avise trop tard
Justifie ses absences		
Fournit à l'avance les motifs valables de ses absences	Fournit à la personne en cause des motifs valables pour ses absences selon les ententes établies	Ne fournit pas toujours des motifs valables pour justifier ses absences ou ne les justifie pas
PONCTUALITÉ		
Au-delà des exigences	Conforme aux exigences	En deçà des exigences
Est présent à l'heure et jusqu'à la fin		
	Est présent à l'heure convenue et y demeure jusqu'à la fin	Arrive souvent en retard sans raison valable ou quitte parfois avant la fin sans autorisation
Respecte le temps des pauses et des repas		
Respecte toujours le temps prévu pour les pauses et les repas	Respecte habituellement le temps prévu pour les pauses et les repas	Enfreint sans autorisation les règles établies pour les pauses ou les repas
Informe de ses retards		
Avisé la personne en cause d'un retard prévu en lui fournissant un motif valable	Avertit dès son arrivée la personne en cause en lui indiquant un motif valable	Omet d'aviser de son retard la personne en cause ou ne fournit aucun motif valable

HYGIÈNE PERSONNELLE		
Au-delà des exigences	Conforme aux exigences	En deçà des exigences
Présente une apparence soignée		
Présente toujours une apparence soignée selon les circonstances	Est habituellement propre (cheveux, ongles, absence d'odeurs désagréables)	Se présente souvent de façon négligée et dégage souvent des odeurs désagréables
TENUE VESTIMENTAIRE		
Au-delà des exigences	Conforme aux exigences	En deçà des exigences
Porte des vêtements propres		
Porte toujours des vêtements propres et bien agencés	Porte habituellement des vêtements propres	Porte souvent des vêtements malpropres
Porte des vêtements conformes aux règles établies		
Porte volontiers les vêtements exigés par les circonstances selon les normes établies	Porte les vêtements exigés par les circonstances selon les règles établies	Refuse parfois de porter les vêtements exigés selon les règles établies
LANGAGE ET POLITESSE		
Au-delà des exigences	Conforme aux exigences	En deçà des exigences
Emploie un langage et un ton convenables		
Emploie toujours un vocabulaire et un ton respectueux	Emploie généralement un vocabulaire acceptable et un ton respectueux	Emploie souvent des mots inacceptables et inappropriés
Emploie les formules de politesse selon les circonstances		
Emploie l'ensemble des formules de politesse selon les circonstances	Emploie habituellement les formules de politesse selon les circonstances	Omet ou oublie souvent d'employer les formules de politesse et ne fait pas d'efforts pour s'améliorer

LANGAGE ET POLITESSE (suite)		
Au-delà des exigences	Conforme aux exigences	En deçà des exigences
Respecte ses camarades et ses supérieurs		
Fait toujours des gestes convenables envers ses camarades et ses supérieurs	Fait des gestes convenables envers ses camarades et ses supérieurs	Fait parfois des gestes brusques ou désagréables envers ses camarades ou ses supérieurs
RESPECT DES CONSIGNES		
Au-delà des exigences	Conforme aux exigences	En deçà des exigences
Observe les consignes établies		
Est soucieux de bien observer les règles établies et encourage ses camarades à le faire	Observe habituellement les règles établies et accepte de faire des efforts pour corriger les points faibles	Observe les règles établies seulement lorsque l'adulte le surveille ou fait peu d'efforts pour corriger les points faibles
RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE		
Au-delà des exigences	Conforme aux exigences	En deçà des exigences
Utilise le matériel de façon économique		
Économise toujours son matériel ou celui qui est mis à sa disposition	Se soucie la plupart du temps d'économiser son matériel personnel ou le matériel mis à sa disposition	A besoin régulièrement de l'intervention de l'adulte pour lui rappeler d'éviter de gaspiller son matériel ou celui qui est mis à sa disposition
Respecte le matériel mis à sa disposition		
Utilise toujours de façon convenable le matériel mis à sa disposition et encourage ses camarades à respecter le matériel	Utilise de façon convenable le matériel mis à sa disposition	Brise parfois volontairement des objets mis à sa disposition ou a besoin de surveillance sur ce point
Respecte les règles de civisme		
Observe les règles de civisme et invite ses camarades à le faire	Observe habituellement les règles de civisme et tient compte des avertissements	Enfreint les règles de civisme malgré les avertissements

RESPECT DES RÈGLES DE SÉCURITÉ		
Au-delà des exigences	Conforme aux exigences	En deçà des exigences
Respecte les règles de sécurité établies		
Applique l'ensemble des règles de sécurité établies et s'informe au besoin	Applique les règles de sécurité établies et tient compte des rappels	Néglige volontairement d'appliquer certaines règles de sécurité ou ne tient pas compte des avertissements

RELATIONS INTERPERSONNELLES ET SOCIALES		
COMMUNICATION		
Au-delà des exigences	Conforme aux exigences	En deçà des exigences
Transmet toute information* pour être compris		
Exprime toujours clairement une information à transmettre	Exprime la plupart du temps de façon claire une information à transmettre	Démontre de la difficulté à dire ou à exprimer clairement une information
Donne suite aux messages** reçus		
Donne toujours suite aux messages reçus	Comprend la plupart du temps les messages reçus et les applique	A besoin d'un suivi particulier ou de rappels fréquents pour donner suite aux messages reçus
Pose des questions au besoin		
Pose des questions s'il y a lieu pour mieux comprendre une information ou pour mieux y donner suite	Pose habituellement des questions pour comprendre une information ou pour y donner suite	S'abstient de poser des questions dans le cas d'une information non comprise
Respecte l'opinion des autres		
Écoute toujours le point de vue des autres et accepte des idées différentes des siennes	Écoute habituellement le point de vue des autres	N'écoute pas lorsque les autres expriment leur point de vue (parle en même temps, réagit négativement, etc.)
Résout ses conflits		
Discute, avec la personne en cause, de solutions possibles en cas de conflit	Discute, accompagné d'un adulte au besoin, avec la personne en cause, de solutions possibles en cas de conflit	Refuse de trouver des solutions en cas de conflit ou réagit par des gestes violents ou des paroles blessantes

* Besoin, droit, opinion, demande, récrimination, message téléphonique, etc.

** Conseil, consigne, ordre, etc.

COLLABORATION		
Au-delà des exigences	Conforme aux exigences	En deçà des exigences
Travaille avec les autres au besoin		
Accepte volontiers de travailler avec d'autres au besoin	Accepte la plupart du temps de travailler avec d'autres si on le lui demande	Démontre des réticences à travailler avec d'autres ou essaie souvent de fuir la situation
Offre sa collaboration aux autres		
Offre facilement son aide ou se montre prêt à rendre service spontanément	Offre assez souvent de rendre service aux autres dans des situations qui le nécessitent	Offre rarement de rendre service ou d'aider les autres, ne le fait qu'à la demande de l'adulte
SOCIABILITÉ		
Au-delà des exigences	Conforme aux exigences	En deçà des exigences
Participe aux activités		
Accepte volontiers de participer aux activités offertes	Accepte, dans la mesure du possible, de participer aux activités offertes	Doit être souvent stimulé pour participer aux activités offertes ou refuse d'y participer
Rejoint les autres durant les temps d'arrêt		
S'empresse de rejoindre les autres durant les temps d'arrêt et cherche à s'intégrer au groupe	Rejoint habituellement les autres dans les endroits désignés durant les temps d'arrêt	Est porté à s'isoler ou à fuir les endroits désignés durant les temps d'arrêt
SUPERVISION		
Au-delà des exigences	Conforme aux exigences	En deçà des exigences
Accepte la critique positive		
Démontre toujours une réaction positive lorsqu'on le félicite	Démontre habituellement une réaction positive lorsqu'on reconnaît ses bons coups, ses efforts ou ses qualités	Manifeste peu de réactions ou des réactions négatives lorsqu'on le félicite

SUPERVISION (suite)		
Au-delà des exigences	Conforme aux exigences	En deçà des exigences
Accepte la critique négative		
Reconnaît toujours ses erreurs et démontre une attitude positive	Reconnaît habituellement ses erreurs, ou ses comportements à améliorer sans se décourager ni se montrer agressif	Réagit souvent de façon négative aux remarques de son superviseur
Applique les recommandations transmises		
Observe toutes les recommandations transmises	Fait des efforts pour s'améliorer sur les points indiqués par son superviseur	Démontre peu de bonne volonté à vouloir s'améliorer sur les points indiqués par son superviseur

EXÉCUTION D'UN TRAVAIL

QUALITÉ DU TRAVAIL

Au-delà des exigences	Conforme aux exigences	En deçà des exigences
Démontre de l'application		
Se concentre toujours sur son travail en évitant de se laisser distraire par les autres ou par des éléments extérieurs	Se concentre la plupart du temps sur son travail, ne se laissant pas distraire inutilement par les autres ou par des éléments extérieurs	Éprouve des difficultés à se concentrer sur son travail, se laissant distraire par les autres ou par des éléments extérieurs
Travaille avec précision		
Exécute ses tâches avec exactitude en minimisant les erreurs et en respectant la marche à suivre	Exécute ses tâches en faisant peu d'erreurs tout en respectant la marche à suivre	Exécute ses tâches en faisant souvent des erreurs ou ne respecte pas la marche à suivre
Répond aux standards de qualité exigés		
Fournit un travail conforme aux standards de qualité exigés par l'employeur	Fournit un travail conforme à la qualité exigée par les superviseurs	Fournit un travail qui ne répond pas à la qualité exigée par ses superviseurs

PRODUCTIVITÉ

Au-delà des exigences	Conforme aux exigences	En deçà des exigences
Exécute le travail dans le temps prescrit		
Réalise toujours dans le temps prescrit les tâches qui lui sont demandées	Réalise habituellement dans le temps prescrit les tâches qui lui sont demandées	Ne réalise pas dans le temps prescrit les tâches qui lui sont demandées
Exécute le travail à un rythme régulier		
Réalise correctement les tâches qui lui sont demandées à un rythme plus rapide que celui qui est attendu	Réalise correctement les tâches qui lui sont demandées à un rythme assez régulier	Réalise les tâches qui lui sont demandées à un rythme plus lent que celui qui est attendu

PRODUCTIVITÉ (suite)		
Au-delà des exigences	Conforme aux exigences	En deçà des exigences
Persévère malgré les difficultés		
Résout aisément les problèmes rencontrés dans son travail	Surmonte habituellement les difficultés rencontrées dans son travail	Se décourage facilement devant les difficultés et est souvent prêt à abandonner
Démontre de l'endurance physique		
Démontre une bonne capacité physique, est rarement fatigué	Démontre habituellement la résistance physique que nécessite la tâche	Démontre souvent de la fatigue et peu de résistance physique

GRILLE D'ÉLABORATION DU PROFIL DE L'ÉLÈVE

PROFIL

Nom de l'élève: _____

ENGAGEMENT PERSONNEL																									
Motivation				Sens des responsabilités								Autonomie						Initiative				Honnêteté			
Manifeste de l'intérêt pour son travail		Manifeste un désir de s'améliorer		Mène son travail à terme		Prévient son supérieur de tout bris ou de toute perte de matériel		Fait des gestes qui ont des effets positifs		Répare tout dommage physique ou moral causé par sa faute		Organise seul son travail dans un contexte donné		Trouve des solutions à des situations problématiques		S'auto-évalue		Prévoit les tâches à réaliser et les exécute		S'occupe par lui-même lorsqu'il a réalisé les tâches prévues		Respecte le bien d'autrui		Reconnaît ses torts	
1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Légende:

1	2
☐	☐
☐	☐
☐	☐

(1) en classe (2) en stage

Au-delà des exigences

Conforme aux exigences

En deçà des exigences

PROFIL

Nom de l'élève:

[illegible]

PROFIL

Nom de l'élève: _____

RELATIONS INTERPERSONNELLES ET SOCIALES																							
Communication										Collaboration				Sociabilité				Supervision					
Transmet toute information pour être compris		Donne suite aux messages reçus		Pose des questions au besoin		Respecte l'opinion des autres		Résout ses conflits		Travaille avec les autres au besoin		Offre sa collaboration aux autres		Participe aux activités		Rejoint les autres durant les temps d'arrêt		Accepte la critique positive		Accepte la critique négative		Applique les recommandations transmises	
1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o
o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o
o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o

PROFIL

Nom de l'élève: _____

[illegible]

CONCLUSION

L'évaluation des apprentissages s'intègre à la formation offerte au jeune à l'école et en milieu de travail. Elle fait partie intégrante de l'enseignement donné et de l'intervention effectuée auprès du jeune. Les connaissances qu'il acquiert servent à l'accroissement de ses habiletés et celles-ci s'actualisent par des comportements. Ce processus «en spirale» illustre la dynamique dans laquelle se situe le jeune, premier maître d'oeuvre de sa formation.

Certains groupes en CPF (16-18 ans) sont composés de jeunes qui, en plus d'un retard scolaire important, présentent des caractéristiques parfois fort différentes. Malgré ce fait, chaque jeune devrait pouvoir **exercer son esprit critique, faire des choix éclairés et adopter des comportements** conformes aux exigences établies.

L'ensemble de la documentation produite en évaluation correspond aux orientations privilégiées par la formation en CPF (16-18 ans). Elle peut être enrichie par la réflexion commune de tous les agents d'éducation qui travaillent auprès du jeune. L'essentiel, c'est qu'au terme de sa formation le jeune possède tous les éléments qui lui permettront de devenir un adulte autonome et un travailleur responsable.

BIBLIOGRAPHIE

- BLOOM, Benjamin S., et autres. *Taxonomie des objectifs pédagogiques, Tome 7 - Domaine cognitif*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, (Éducation nouvelle), 1969.
- GINGRAS, Maurice, et Dominique MORISSETTE. *Enseigner des attitudes*, Les Presses de l'Université Laval, De Boeck-Wesmael, 1989.
- KRATHWOLH, David R., Benjamin S. BLOOM, et Bertram B. MASIA. *Taxonomie des objectifs pédagogiques, Tome 2 - Domaine affectif*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, (Éducation nouvelle), 1970.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Document d'information, Définition du domaine, Géographie du Québec et du Canada*, Québec, 1986.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Document d'information, Définition du domaine, Histoire générale*, Québec, 1986.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Guide d'élaboration d'instruments de mesure*, Québec, 1990.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Guide d'élaboration d'une définition de domaine (document de travail)*, Québec, 1987.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Éléments de docimologie*, Québec, Publications du Québec, 1985.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *L'école québécoise : énoncé de politique et plan d'action*, Québec, 1978.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Politique générale d'évaluation pédagogique*, Québec, 1979.
- OUELLET, André. *L'évaluation créative*, Presses de l'Université du Québec, 1983.

